

Le bassin de la Sée et des Côtiers Granvillais : un territoire aux multiples enjeux

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant de la Sée et des Côtiers Granvillais doit répondre aux enjeux du territoire :

- la **préservation de la ressource en eau**, aussi bien sur un aspect **qualitatif** (microbiologie et nutriments) des cours d'eau et des eaux de la Baie du Mont-Saint-Michel que **quantitatif** (garantie des niveaux suffisants dans les rivières permettant la survie des espèces aquatiques)
- le **maintien des usages prioritaires** comme l'alimentation en eau potable, les activités de conchyliculture et de pêche à pied, de pêche professionnelle ainsi que la baignade
- la **gestion et la protection des milieux naturels** par la restauration de la continuité écologique et de la morphologie des cours d'eau, la préservation des zones humides et du patrimoine naturel exceptionnel et ordinaire
- la **prévention des risques**, en particulier le ruissellement rural et les inondations ainsi que les submersions marines et l'érosion du trait de côte



Le SAGE, pour s'adapter au changement climatique et garantir l'équilibre du territoire



Le dérèglement climatique est à l'œuvre. Il a déjà des répercussions sur le cycle de l'eau en terme de quantité et de qualité ainsi que sur les espèces aquatiques et leurs habitats. De plus l'aménagement urbain et les activités économiques sont indissociables de la ressource en eau.

Il faut dès à présent élaborer une **politique de l'eau à l'échelle du bassin versant** pour anticiper les changements à venir et garantir une bonne répartition des usages, tout en conciliant la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un système qui évolue.

Le SAGE, un outil ...

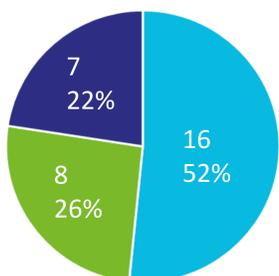
- De planification pour organiser la gestion de l'eau sur un bassin versant
- Elaboré par les acteurs locaux réunis au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE)
- Pour concilier les usages humains avec la préservation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

La CLE, le parlement de l'eau du bassin versant

Les 31 membres de la CLE sont issus de 3 collèges:

Représentants de l'Etat et établissements publics

Représentants des usagers



Représentants des collectivités territoriales

Le SAGE étape par étape



Etat des lieux (qualité, quantité, milieux, usages...):
Où en est-on ?



Diagnostic des pressions :
comment en est on arrivé là ?



Scénarios : qu'est ce qu'on peut faire?
Choix de la stratégie : qu'est ce qu'on veut faire ?



Rédaction des documents : le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable et le Règlement



Arrêté préfectoral après consultation des assemblées et du public



LA CLE est une commission administrative sans personnalité juridique. C'est le SMPGA qui assure son secrétariat, porte l'animation et les études nécessaires, avec la participation de tous les producteurs d'eau potable du bassin versant!